

#Je n'habite pas au Pays rethélois et je souhaite inscrire mon enfant dans l'une des écoles de la Communauté de communes du Pays rethélois



1 Je complète depuis mon ordinateur la fiche d'inscription « je n'habite pas au Pays rethélois mais je souhaite y inscrire mon enfant » téléchargeable ici ou en me rendant sur l'application mobile Pays rethélois.



2 J'accompagne ma demande d'une copie du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



3 Je motive ma demande dans un courrier annexe.



4 Je joins à ma demande toutes pièces justificatives permettant de motiver ma demande (attestation employeur, certificat simplifié de vente ou acquisition mobilière, pré-bail, horaires de travail...).



5 Je retourne l'ensemble des éléments à accueil@cc-paysrethelois.fr.



6 Je reçois un accusé de réception de la Communauté de communes du Pays rethélois confirmant la prise en compte de ma demande.



7 Mon dossier est présenté en commission.



8 Je reçois l'avis favorable ou défavorable rendu par la commission.



9 Si l'avis rendu est favorable, je suis invité à prendre contact avec le directeur / la directrice de l'école pour finaliser l'inscription de mon enfant.

